



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Réseau territorial

Affaire suivie par : Stacy ROSSIGNOL
Tél. : 02 56 63 72 08
Courriel : stacy.rossignol@morbihan.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Vannes, le 02 JUIN 2022

**Le directeur départemental des territoires
et de la mer**
à

Monsieur le Préfet du Morbihan
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme

Objet : Avis sur le dossier de déclaration d'utilité publique d'une opération de restauration immobilière du site de l'Hôtel Dieu – commune d'Auray

Comme suite à votre demande d'avis, j'émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique d'une opération de restauration immobilière du site de l'Hôtel Dieu. Cette opération située en centralité de la commune d'Auray, petite de ville de demain, va permettre la réhabilitation de logement au sein d'un patrimoine bâti ancien.

Il conviendra, cependant, de rester vigilant en phase travaux, sur la présence éventuelle d'espèces protégées utilisant les bâtiments anciens (chauves-souris, martinet, hirondelles ...).

Le directeur départemental
des territoires et de la mer,


Matthieu ESCAFRE